



**Rectorat de l'académie de Créteil
Division des établissements d'enseignement privés
DEEP 3 et 4**

Affaire suivie par :
Karima BENSAID
Tél : 01 57 02 63 01
Mél : ce.deep@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 1

Circulaire n° 2021 – 022 du 09 février 2021

**DEMANDE D'EXERCICE À TEMPS PARTIEL
pour les maîtres qui exercent dans les écoles fonctionnant
sur 4 jours de classe (8 demi-journées)**

Année scolaire 2021-2022

Nom d'usage :Prénom :
Date de naissance
Grade :
Fonction :
Affectation (école-commune) :
A titre : Provisoire Définitif

Je sollicite l'exercice à temps partiel durant l'année scolaire 2021-2022 :

- Première demande Renouvellement de demande
 Modification de la quotité horaire

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION - QUOTITE SOLLICITEE

Demi-journées libérées souhaitées :

1. Répartition hebdomadaire

Cocher la quotité souhaitée

Quotité : 75 %	Rémunération : 75 %	<input type="radio"/>
Quotité : 50 %	Rémunération : 50%	<input type="radio"/>

2. Répartition annuelle

Cocher la quotité souhaitée

Quotité : 80 %	Rémunération : 85,70 %	<input type="radio"/>
----------------	------------------------	-----------------------

Rappel : le choix des demi-journées libérées sera respecté dans la mesure où il est compatible avec l'intérêt du service, les exigences du remplacement et la continuité pédagogique.



TEMPS PARTIEL DE DROIT - QUOTITE SOLLICITEE

Demi-journées libérées souhaitées :

1. Répartition hebdomadaire

Cocher la quotité souhaitée

Quotité : 75 %	Rémunération : 75 %	<input type="radio"/>
Quotité : 62,50 %	Rémunération : 62,50 %	<input type="radio"/>
Quotité : 50 %	Rémunération : 50%	<input type="radio"/>

2. Répartition annuelle

Cocher la quotité souhaitée

Quotité : 80 %	Rémunération : 85,75 %	<input type="radio"/>
Quotité : 70 %	Rémunération : 70 %	<input type="radio"/>
Quotité : 60 %	Rémunération : 60%	<input type="radio"/>

Date :

Signature de l'intéressé(e)

Avis du chef d'établissement :

Avis de l'administration :